

# # HAROPA - Port du Havre



- Direction territoriale de Rouen -  
Publié le 3 Novembre 2020

## Une filière de traitement des résidus de scrubbers au Havre

**En partenariat avec l'entreprise SEREP, filiale de SARPI Veolia, HAROPA - Port du Havre organise une filière locale de traitement des résidus de scrubbers en soutenant les armements qui font le choix d'investir dans ces épurateurs destinés à neutraliser les émissions de soufre.**

Pour répondre aux objectifs des réglementations internationales en matière d'émissions de soufre générées par les motorisations des navires, HAROPA - Port du Havre s'est engagé, en partenariat avec l'entreprise SEREP, spécialiste du traitement des déchets dangereux, pour le développement d'une filière locale de collecte et de traitement des résidus de scrubbers.





## Une incitation financière au profit des armements

Désormais, HAROPA - Port du Havre et SEREP proposent aux armements dont les navires sont équipés, de récupérer leurs déchets par camion puis de les acheminer vers un centre de traitement et de valorisation. Afin de favoriser le développement de cette filière HAROPA - Port du Havre propose de rembourser aux armements jusqu'à 30 % du coût de la collecte de ces déchets. Une incitation financière qui contribue à l'engagement du Port en faveur d'une transition écologique ambitieuse pour réduire l'empreinte des activités sur l'environnement.

[Retour sommaire](#) 